

GUILLAUME LABELLE

Il n'y a qu'une souche Labelle en Amérique, celle de *Guillaume*. Pendant longtemps les généalogistes faisaient naître cet ancêtre à Saint-Éloi-de-Fourques, canton de Brionne, arrondissement de Bernay, dans la fière Normandie. Guillaume Labelle était originaire de *Saint-Éloi-de-Tontuit*, minuscule hameau connu maintenant sous le nom de *Saint-Benoît d'Hébertot*, canton de Pont-L'Évêque, évêché et arrondissement de Lisieux, dans le *Calvados*. Saint-Benoît et Saint-André d'Hébertot sont deux communes sans histoire situées à équidistance entre Pont-L'Évêque et Beuzeville, à l'ouest de la route nationale 175 et de la voie ferrée actuelle. Retiennent surtout l'attention d'un descendant à la recherche du patelin ancestral les belles forêts de ce coin caché de *Normandie*.

Labelle est un matronyme. Ce compliment s'adresse à l'origine à une paysanne accorte, une femme du peuple, douce et gracieuse. Par la suite, on appelait les enfants : les gars à *La Belle* ou les filles de *La Belle*. Ainsi prirent forme quelques matronymes comme Lamartine et Larousse.

Guillaume Labelle fréquenta-t-il l'école ? Au Canada, il déclarait ne savoir ni lire ni écrire et signait en faisant une croix. Guillaume Labelle, fils de feu *Jean* et de *Marie Louë* ou *Loué*, rêva un jour d'un pays neuf, la Nouvelle-France. Il trouva un engageur et quitta les siens vers 1667, à l'âge d'environ 18 ans. C'était un jeune homme courageux.

Première apparition

Mgr de Laval était un évêque extraordinaire. Son palais épiscopal, c'était celui de la nature canadienne. Il cherchait ses ouailles, là où elles vivaient. Au printemps de l'année 1668, pour la quatrième fois depuis son arrivée au Canada, il se rendit à Ville-Marie pour conférer le sacrement de confirmation à 48 confirmands parmi lesquels se trouvait *Guillaume Labelle*. La cérémonie se

déroula dans l'humble chapelle de Notre-Dame, le 11 mai 1668.

Ce fait historique nous permet de conclure avec une assez grande certitude que Labelle avait passé l'hiver à Montréal et qu'il était au pays depuis l'été 1667. Les recensements de 1666 et 1667 ignorent son existence et pour cause. Les recenseurs accomplissaient leur devoir surtout durant l'hiver où il était plus facile de contacter les gens.



Charbonneau-Labelle

À la fin de l'année 1671, Guillaume se déclarait prêt à fonder un foyer. Le 22 novembre avant midi, il revêt ses habits du dimanche pour se rendre au logis du sieur Jacques Leber, marchand, époux d'« honorable » Jeanne Lemoine, en compagnie de Jean Petit, habitant de Longueuil et tailleur d'habits, du notaire et tabellion de l'île de Montréal Bénigne Basset. Là, les attendent Olivier Charbonneau, futur beau-père, et Marie Garnier, sa femme, Simon Cardinal et Michelle Garnier, Jacques Cardinal, Mathurin Thibodeau et Catherine Avrard, Charles Lemoine, écuyer, sieur de Longueuil, et Catherine Thierry dit Primot, Pierre Dagenais, François

Dollier de Casson, prêtre sulpicien « supérieur ecclésiastique du lieu », et la future épouse *Anne Charbonneau*.

La convention matrimoniale fut lue avec moult intonations ronflantes. Guillaume et Anne se marieront en communauté de biens, selon la coutume de Paris. Anne sera douée de la somme de 300 livres tournois. Olivier et Marie promettent bailler à la future communauté familiale 3 couvertes, 4 volailles et 60 livres « en deux termes esgaux ». Jean Geraise et François Bailly dit Lafleur, témoignent par leur présence de la légitimité du contrat civil. Seul, Pierre Dagenais se permet un parafe majuscule à l'occasion de sa signature.

Anne Charbonneau était française de naissance comme son époux. C'est à Marans, en Aunis, qu'elle avait vu le jour, vers 1657. Elle était de la traversée périlleuse de l'été 1659, celle du même bateau qui portait Jeanne Mance, le *Saint-André*.

Lundi matin, le 23 novembre 1671, à l'église Notre-Dame, l'abbé Gilles Perot, prêtre de Saint-Sulpice, curé en titre, bénit l'union de *Guillaume Labelle* et d'*Anne Charbonneau* en même temps que celles de Jean Groust et de Marie-Anne Goguet, de Pierre Payet dit Saint-Amour, et de Louise Tessier. Charles Lemoine signa dans le registre paroissial comme témoin du mariage des trois couples.

Fermier à Montréal

Bâtir un pays est une oeuvre collective considérable, jamais terminée. *Guillaume Labelle* apporta son humble contribution à l'édification de la patrie naissante.

Le chirurgien René Sauvageau dit Maisonneuve, ancien soldat du régiment de Carignan, possédait soixante arpents carrés de terre à la Côte Saint-François dans l'île de Montréal. Un propriétaire voisin de cette concession de trois arpents de



Isidore Labelle et Zoé Gascon

front se nommait Claude Desjardins, dit Charbonnier. Guillaume Labelle, le 30 novembre 1672, se porta acquéreur de ce bien pour la somme assez considérable de 500 livres. Il est vrai qu'« une cabane couverte de planches et un hangard de pieux en terre » étaient déjà construits « sur icelle concession ». Guillaume promet payer en sciant « un cent de bonnes planches à couvrir » et de le rendre sur le bord du fleuve avant pâques prochain. Il ne lui restera donc que 445 livres à déboursier en cinq versements annuels. La Côte Saint-François se trouve dans la paroisse actuelle de Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe.

Le 4 décembre 1672, Louis Marie dit Sainte-Marie, et Guillaume se rendent chez le notaire Basset pour affirmer d'une façon nébuleuse pour nous qu'ils ont fait des arrangements au sujet de travaux déjà exécutés sur chacune de leur propriété. Sainte-Marie semble le voisin de Labelle.

Guillaume éprouva des difficultés à payer son créancier Sauvageau. Le 21 octobre 1674, à bout de souffle, il se rend avec lui devant le greffier Basset. René Sauvageau se montre mécontent. Il veut déloger son débiteur, lui faire cracher son dû au plus tôt. Guillaume explique qu'il a fait son possible et même qu'il est prêt à abattre son étendue de trois arpents de bois possédés par son vis-à-vis à la Pointe-aux-Trembles. Bref, Guillaume Labelle pourra vivre sur sa première concession jusqu'en 1676, à la condition de bûcher comme un forcené pour satisfaire le

chirurgien exigeant.

Fermier à l'Île-Jésus

Mgr de Laval échangea l'île d'Orléans pour l'Île-Jésus, le 24 avril 1675. François Berthelot donna 25,000 livres en compensation au seigneur évêque et prit le titre de comte de Saint-Laurent.

Le 29 octobre 1675, Pierre Boucher, sieur de Grosbois et seigneur de Boucherville, mandaté comme procureur de l'évêque de Québec le 14 octobre précédent, se mit à l'oeuvre. Il convoqua plusieurs citoyens de la région de Montréal, dont *Guillaume Labelle*, pour leur rappeler qu'ils devaient acquitter les dettes contractées envers le Séminaire de Québec. Le même jour, Boucher trouva deux fermiers honnêtes et bons travailleurs pour s'occuper de la ferme seigneuriale de l'Île-Jésus. Les heureux élus furent *Guillaume Labelle* et son beau-père. Quelle promotion ! C'était passer de l'état de pauvre colon à celui de métayer, et pour l'espace de trois ans ! La ferme possédait 45 arpents en culture, des bâtiments, 330 gèrbes de blé, 600 bottes de foin, 4 boeufs de trait, une basse-cour, etc. Les honneurs comportent toujours des obligations ! L'abbé Noël Baillargeon, à l'aide de pièces d'archives du Séminaire de Québec, affirme que *Guillaume Labelle* et *Olivier Charbonneau* parvinrent de justesse à s'acquitter de leurs obligations et qu'ils se retirèrent à l'expiration de leur bail en octobre 1678. Il fallait tout de même des colons, des censitaires, pour peupler l'île. Le procureur Pierre Boucher signa un titre de concession à *Guillaume Labelle*, le 13 août 1677. *Guillaume* fut le premier habitant en titre de la seigneurie.

Les religieuses de la

Congrégation de Notre-Dame de Montréal avaient obtenu depuis 1674 ou 1676 un domaine dit du Bon Pasteur sur la rive sud de l'Île-Jésus. Le 7 août 1678, selon le minutier du notaire Frérot, les Soeurs concédèrent 60 arpents carrés de terre, 20 x 3, à *Guillaume Labelle*, aux conditions suivantes : trois livres de rentes foncières annuelles, deux sols de cens et vingt-deux minots de blé froment. Enfin, *Guillaume* avait un chez-soi bien à lui. Là, il bâtit une maison et mis son foyer au chaud. Il vivra avec les siens dans cette partie de l'île, plus exposée que les autres aux incursions iroquoises, jusqu'en 1692.

Un vantard incommode

Le recensement de 1681 rapporte l'existence de quatre chefs de famille vivant à l'Île-Jésus : *Michel Buisson*, *Olivier Charbonneau*, *Léonard Éthier* et *Guillaume Labelle*, 32 ans. Ce dernier possède 3 jeunes enfants autour de sa table, 1 fusil suspendu au-dessus de l'âtre, 2 bêtes à cornes à l'étable et 4 arpents de terre en culture.

Le 14 septembre 1682, *Guillaume* achète de *Gilles Carré* les grains qui se trouvent sur les terres du maître chirurgien, acquises de *Charles Lefebvre* et de *Jean Compairon* ou *Boiry* dit *Lavergne*. *Labelle* paiera en nature 100 minots de blé, à la Toussaint.

Pierre Roy, époux de *Catherine Ducharme* depuis le 12 janvier 1672, père de sept enfants, ancien domestique de *Jacques Leber*, contracta une inflammation de coeur aiguë, en



Louis Labelle et Marguerite Gascon mariés à St-Jérôme le 8 avril 1839.

1683. Il vivait à l'Île-Jésus. La fille de Michel, *Marie-Barbe Théodore dit Masson*, 23 ans d'âge, mariée au tailleur A.-F. Dormet dit Lalande, provoquait chez lui des poussées de fièvre amoureuse. Cette femme, aussi vertueuse que belle, résista sans compromission à ses poursuites intempestives. Le malheureux gallant, désespéré, le 20 juin, après la messe dominicale à Lachenaie, affirma devant l'assemblée qu'il tuerait « lade Complainante a coups de fuzils... » Roy fut traîné devant la justice. Le juge Migeon de Branssat interrogea le malade pendant quatre jours. C'est alors que le mâle blessé dans sa fierté déclara avoir déjà obtenu les faveurs de *M.-Thérèse Hunault*, épouse de Guillaume Leclerc, d'*Élisabeth* et d'*Anne Charbonneau*, de *M.-Anne Goguet*, femme de Jean Groust, de *Catherine Lotier*, compagne de Mathurin Jousset. L'affaire fit beaucoup de bruit et consterna les épouses dénoncées. Le pouvoir judiciaire, en fin d'été, finit par calmer le forcené en mal d'amour. Les foyers attaqués n'en furent que plus unis, semble-t-il, en particulier celui de *Guillaume Labelle*.

Région de Québec

Pendant une quinzaine d'années, les Amérindiens hostiles, encouragés par les Anglais ennemis, rendirent la vie dure aux habitants de la région de Montréal. L'ancêtre Lalonde et neuf compatriotes tombèrent victimes des Iroquois en 1687. En 1689, ce furent le massacre de Lachine, de sanglante mémoire, et la capture de Clément Lérigé dit Laplante. Jean Grou ou Groust, le 2 juillet 1690, fut immolé par la hache indienne. L'année suivante, Philippe Plamondon disparaît à son tour devant la cruauté des Agniers. Il en sera ainsi jusqu'à la paix signée en 1701.

La famille Labelle, terrorisée par cette guérilla meurtrière, rechercha la sécurité du côté de Québec. Les autorités du Séminaire, propriétaires de l'Île-Jésus, donnèrent-ils une chance aux Labelle, après le 15 juillet 1692, jour du baptême de Catherine à Lachenaie ? Le 1er octobre 1692, *Guillaume Labelle* est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant 31



Urgel Labelle et Hermeline Lacroix mariés le 2 avril 1883 à Saint-Jérôme de Terrebonne.

jours. Avait-il été blessé ? Le 19 mai 1694, une fille Labelle, 10 ans, séjourne aussi au même hôpital, l'espace de 6 jours.

Où les Labelle vivaient-ils donc ? Le livre des comptes du Séminaire de Québec a inscrit le nom de Guillaume sur une liste d'employés. La ferme de Saint-Joachim semble l'endroit tout indiqué pour héberger cette famille. Le 9 février 1695, *Marie Labelle* passe un contrat de mariage avec Jean Migneron, habitant de Saint-Joachim, en présence de son père Guillaume. Le 28 septembre 1696, à Sainte-Anne-de-Beaupré, Guillaume Labelle est l'heureux parrain d'une petite-fille Marie Migneron. Bien plus, le 3 août 1697, *Angélique Labelle*, fille de Guillaume et d'Anne Charbonneau, filleule de Noël Racine, fut présentée sur les fonts baptismaux de Sainte-Anne, paroisse bien organisée de la Côte de Beaupré.

La famille Labelle retourna à l'Île-Jésus vraisemblablement après la paix de 1701.

Deuxième génération

Anne et Guillaume engendrèrent une douzaine d'enfants : Antoine, Françoise, Marie, Charles, M.-Madeleine, Pierre, Joseph, Jacques, Jean-François, Catherine, Joachim et Angélique : sept garçons et cinq filles. L'aîné *Antoine* est

décédé après 1681. *Françoise* fut inhumée à l'âge de trois ans, le 20 juillet 1678, à Pointe-aux-Trembles. Tous les autres survécurent, se marièrent et eurent des descendants.

Marie, l'épouse de Jean Migneron, mère de trois enfants, mourut le 19 juin 1702, à Saint-François de l'Île-Jésus. Françoise Marset la remplaça à son foyer auprès de Jean Migneron, le 7 août 1703. Le deuxième baptême du registre de Repentigny et signé par l'abbé Thomas Morel la veille de Noël 1679 nous présente *Charles Labelle*. Ce Charles devint le compagnon de vie de Marguerite Éthier, le 23 février 1705, à Saint-François, Île-Jésus. Quatorze rejetons perpétuèrent leur générosité. Quant à *Marie-Madeleine*, baptisée par l'abbé Germain Morin, premier prêtre canadien, le 15 décembre 1681, à Repentigny, elle unit sa vie à Louis Filiatrault, dit Saint-Louis, au début de l'année 1700. Les futurs époux avaient passé leur contrat de mariage le 9 janvier devant Étienne Jacob, à la Côte de Beaupré. L'acte religieux n'est pas inscrit dans le registre de Saint-Joachim. Perdu ! Jean-Baptiste, leur premier enfant, qui sera suivi de quinze autres, fut baptisé à Repentigny, le 30 novembre 1700. Ce fait nous permet-il de conclure que le clan Labelle retourna à Montréal à l'été 1700 ?...

Pierre Labelle, né le 1er janvier 1684 à l'Île-Jésus, donna son cœur à Jeanne Boulard, fille de François et de Françoise Lauzon, le 25 novembre 1709, à Rivière-des-Prairies. Leurs sept enfants furent élevés à Saint-François Île-Jésus. Le frangin *Joseph*, le même jour que son frère Pierre, le 25 novembre 1709, s'allia à la famille Lamoureux en épousant Marguerite, veuve de Joseph Cotineau depuis le 18 novembre 1708. Le nouveau couple remplit son berceau familial au moins neuf fois. Quant à *Jacques Labelle*, baptisé le 22 mars 1688 à Lachenaie, il épousa en premières noces M.-Anne Leclerc, fille de Guillaume et de M.-Thérèse Hunault, le 21 novembre 1712, à Saint-François, et en secondes noces Suzanne Dazé, fille de Charles et de Barbe Cartier. Quinze nouveaux des-

endants, fruits de ces deux mariages, portèrent avec fierté le patronyme Labelle. Jacques fut inhumé à Saint-Vincent-de-Paul, le 16 décembre 1748.

L'acte de baptême de *Jean-François* Labelle est introuvable. Le 9 novembre 1711, à Pointe-aux-Trembles, il se mariait avec Denise Mageau de qui il obtint trois fils et une fille. Puis, il convola avec Catherine Berlouin, le 24 avril 1718, à Saint-François. Après la mort de Catherine, mère de huit sujets Labelle, Jean-François fit mettre les bans de mariage à l'église pour une troisième fois, le 8 mai 1739. Geneviève Auger, dit Baron, dernière épouse, mit au monde François-Amable Labelle. Catherine Labelle, filleule de Catherine Goulet le 5 juillet 1692, devint la femme de Jean Simon, dit Léonard, le 1er décembre 1708, et mère d'un poupon prénommé Jean-Baptiste. Le 26 avril 1711, l'ancêtre Pierre Nadon, dit Létourneau, saintongeais, accepta la veuve Catherine comme son épouse. Onze Nadon établirent sa descendance.

Le onzième Labelle reçut probablement le prénom *Joachim* à cause du titulaire de la paroisse où il était né, à la Côte de Beaupré. Époux de M.-Madeleine Brunet le 20 janvier 1716, père de dix enfants, il se remaria à Terrebonne le 10 janvier 1734, avec Geneviève Seguin et ajouta six autres candidats à la lignée Labelle. Il fut enterré le 25 février 1764, à Sainte-Rose. La cadette *Angélique* Labelle, baptisée à Sainte-Anne du Petit-Cap, grandit à l'Île-Jésus où elle donna son cœur à Joseph Éthier, le

28 novembre 1713. Ce ménage fit jaillir l'esprit dans le ber familial une quinzaine de fois.

Bref, *Guillaume Labelle* et *Anne Charbonneau* comptèrent au moins 120 petits-enfants, une merveille des forces de la vie, de la fécondité canadienne-française !

Vers le changement

Le silence enveloppa progressivement les dernières années de *Guillaume Labelle*. Le 6 mars 1705, il donne une quittance à son fils Joseph, qui lui devait 60 livres ; le 24 mai 1706, Pierre Labelle en reçoit une semblable de son père pour une somme de 180 livres. Guillaume est absent aux mariages de ses garçons Pierre et Joseph, en 1709. La maladie et les infirmités le retiennent à sa maison. Mercredi, 1er janvier 1710, *Guillaume* quittait les siens. Le lendemain, l'abbé Benoît Roche, prêtre de Saint-Sulpice, curé de Pointe-aux-Trembles, après avoir prié pour le repos de l'âme généreuse du défunt, inscrivit l'acte dans ses registres. Guillaume Labelle venait d'ouvrir les portes de la renommée.

Anne Charbonneau, encore solide sur ses jambes de 63 ans, réorganisa sa vie. Elle passa un contrat de mariage avec Pierre Guindon, le 15 février 1711. L'ancêtre Guindon, originaire de Loudun au Poitou, avait épousé en 1706, à Montréal, Catherine Barsa de qui il avait eu trois fils. Après le décès de Catherine survenu le 21 août 1710, à Saint-François I.-J., il chercha une seconde épouse dévouée. L'acte du mariage religieux de Pierre et d'Anne

demeure introuvable. Mais, nous savons par un écrit notarié signé le 8 mars 1724 qu'ils étaient mariés en secondes noces. Madame Guindon partage alors entre tous ses enfants héritiers la terre de « trois arpents de large sur vingt de profondeur » située à l'Île-Jésus, voisine de celles de Pierre Labelle et du notaire Coron. Anne recevra une rente viagère annuelle de 15 minots de blé. Après sa mort, ses enfants lui feront dire des messes. L'aïeule des Labelle, la mère adoptive des Guindon, s'éteignit le lundi 11 avril 1729, à Saint-François, I.-J. Le jour suivant, devant la grande famille Labelle et les Guindon, les funérailles furent présidées par l'abbé Michel-Claude Poulin de Courval.

Plusieurs descendants *Labelle* chaussèrent leurs bottes de sept lieues et s'engagèrent pour aller au fort Frontenac, à Détroit, à Michillimackinac, aux Illinois, au Grand Portage, au poste de l'Ouest. Même des Labelle accompagnèrent Forbisher dans l'exploitation du Nord.

De tous les descendants, celui qui retient l'attention, c'est incontestablement le curé *Antoine Labelle*, né à Sainte-Rose de Laval le 24 novembre 1833, fils d'Antoine et d'Angélique Mayer. Le « roi du Nord » ou « l'apôtre de la colonisation », curé de Saint-Jérôme, fut honoré par le Canada tout entier lorsqu'un timbre-poste fut émis en son honneur le 16 septembre 1983.

Tiré du volume 14,
Collection « Nos Ancêtres »
par Gérard Lebel, C.Ss.R.



Statuettes en alliage métallique

Elles peuvent accompagner tout croyant dans un geste de piété et de confiance. 4 à 5 cm de hauteur.

Prix : 6\$ chacune ; 3\$ par statuette additionnelle dans un même envoi
Poste, taxes et manutention incluses

- Cochez votre choix :
- | | |
|---|---|
| 1. Jésus de Prague <input type="checkbox"/> | 2. Saint Gérard Majella <input type="checkbox"/> |
| 3. Mère Teresa <input type="checkbox"/> | 4. Sainte Anne <input type="checkbox"/> |
| 5. Saint Pérégrin <input type="checkbox"/> | 6. Saint Jude <input type="checkbox"/> |
| 7. La Piéta <input type="checkbox"/> | 8. Saint François d'Assise <input type="checkbox"/> |

En vente à :

La Revue *Sainte Anne*, 9795, boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré, Qc, G0A 3C0

Tél. : (418) 827-4538; Téléc. : (418) 827-4530; Sans frais au Qc : 1-800-363-3585

Courriel : mag@revuesteannedebeaupre.ca